

Le patrimoine archéologique se prépare un nouvel écrin

RENCONTRE AVEC BELONA MOU, EN CHARGE DE LA CELLULE DU PATRIMOINE CULTUREL À LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : JENNY HUNTER - PHOTOS : DCP

Comment préserver les traces matérielles du passé polynésien pour les transmettre aux générations futures ? Alors que les collections archéologiques conservées par la Direction de la culture et du patrimoine ne cessent de s'enrichir, un nouveau centre de conservation et d'études ouvrira prochainement ses portes. Belona Mou revient sur les enjeux de ce projet et sur la mission menée dans plusieurs centres français.



Le centre de conservation et d'études polynésien est en cours d'achèvement et ouvrira prochainement ses portes.

Quels établissements ou centres de conservation avez-vous visités en France et pourquoi avoir choisi ces structures comme modèles ?

« Nous avons visité deux centres de conservation et d'études (CCE) archéologiques : le CCE d'Orléans et celui de Clermont-Ferrand. Le choix ne s'est pas fait sur des critères techniques, tous les CCE présentent plus ou moins les mêmes contraintes sur ce plan, mais à partir des contacts que nous avons pu avoir pour organiser la mission.

Dans le cadre de la convention État-Polynésie française n° 9-23 du 17 mars 2023 relative à la culture, la mission aux affaires culturelles (MAC) au sein du haut-commissariat a facilité les rencontres entre nos services polynésiens et nos homologues métropolitains dans la mise en place de cette mission. Il est à noter que l'État nous accompagne sur notre projet de CCE polynésien, du financement du bâtiment à hauteur de 50% aux missions et formations adaptées à nos besoins locaux afin de renforcer nos compétences dans les métiers de la culture et du patrimoine. »

Quels enseignements espérez-vous tirer des centres visités ?

« Nous avons surtout pu voir concrètement le fonctionnement technique d'un CCE, vérifier la fiabilité des marques qui

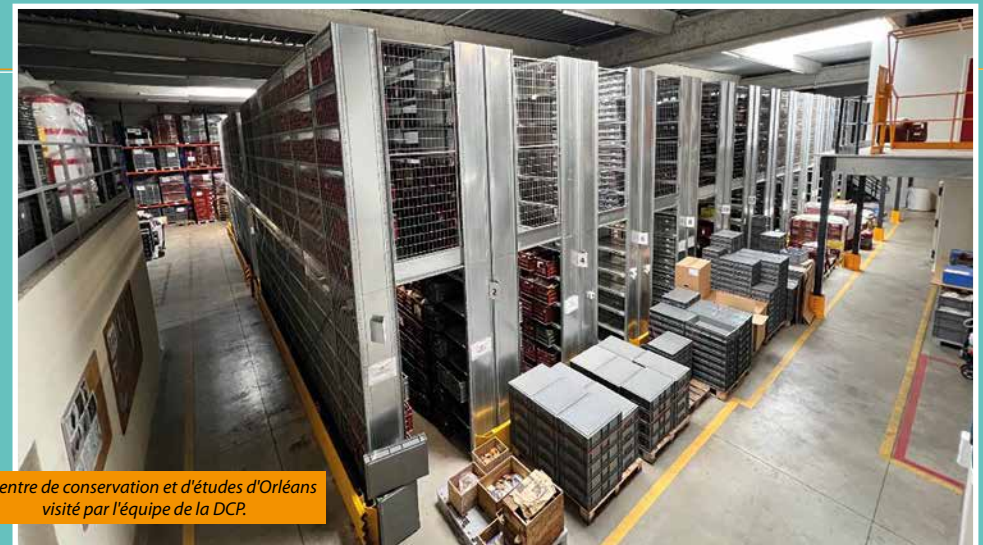
fournissent le matériel et les équipements que nous installerons dans notre centre, mais aussi nous familiariser avec la gestion quotidienne d'un tel espace et les règles de conservation du matériel archéologique. »

Cette mission permettra-t-elle de former les agents de la DCP aux nouvelles méthodes de conservation préventive ?

« Ce n'était pas une formation technique à proprement parler, c'était une mission immersive dans un CCE pour découvrir et appréhender les modes de gestion, de transfert et de conservation de nos collections archéologiques dans un nouveau local. Il y a plusieurs enjeux : l'organisation du déménagement et de la mise en réserve des collections, les procédures d'enregistrement et de suivi des biens patrimoniaux, la prise en main d'un logiciel de gestion adapté (réception, dépôt, traçabilité), la coordination des aspects logistiques et techniques liés à l'exploitation d'un CCE (équipements de stockage et de rayonnage, dispositifs de manutention), les normes de conservation et de conditionnement des matériaux archéologiques (lithiques, bois, os, nacre, charbons, etc.) adaptées à notre contexte insulaire. »

Pourquoi la Polynésie française a-t-elle besoin aujourd'hui d'un centre de conservation dédié ?

« Notre réserve archéologique date de la construction des locaux de la DCP en 1979 et elle arrive à saturation avec un peu plus de 1100 caisses de matériel archéologique provenant de tout le territoire de la Polynésie française. La recherche archéologique et l'archéologie préventive sont aussi en plein essor sur le territoire. La multiplication des opérations archéologiques entraîne ainsi une augmentation des collections à conserver. La DCP table sur une augmentation de 2 000 caisses sur les quinze prochaines années. La nécessité d'une structure pouvant accueillir les collections actuelles et futures dans les



Le centre de conservation et d'études d'Orléans visité par l'équipe de la DCP.

meilleures conditions apparaissait donc comme essentielle. »

Quelles collections seront accueillies dans ce futur équipement ?

« Ce sont les collections actuelles qui seront réparties sur deux niveaux. Le premier niveau accueillera la collection lithique (éclats de basalte, ébauches d'herminette, ancres de pêche, moellons en corail) et le second conservera le mobilier fragile et périssable tel que les restes coquilliers, les sédiments, les vestiges fauniques, les échantillons de charbons, etc. Le nouveau CCE pourra également accueillir le mobilier des prochaines campagnes archéologiques. »

Quelles sont les principales exigences pour conserver des collections dans un climat tropical ?

« Dans notre contexte tropical, nous sommes surtout confrontés à l'humidité, plutôt qu'à des grandes variations de température comme dans l'Hexagone avec les saisons, les vagues de froid et les canicules. Il faudra être vigilant sur les conditions d'hygrométrie dans le bâtiment, pour que le taux d'humidité dans les salles reste stable. Le nouveau centre répondra aussi aux nouvelles normes environnementales et de conservation des collections archéologiques. »

Quels équipements souhaitez-vous intégrer (réserves climatisées, laboratoires, ateliers de restauration, quarantaine des collections, numérisation...) ?

« Le CCE sera entièrement climatisé et des espaces d'étude sont déjà prévus, mais en plus de l'espace de conservation (comportant des rayonnages mobiles, rayon-

nages à palettes et autres armoires de rangement), nous installerons une zone de quarantaine, un studio photo amovible et certains espaces pourront être dédiés à la conservation de matériaux particuliers (métaux par exemple), si le besoin s'en fait sentir. »

Quelles œuvres ou quels objets patrimoniaux sont aujourd'hui les plus vulnérables ?

« Tous les objets patrimoniaux sont vulnérables, mais les matières organiques sont les plus sensibles (os, bois, etc.), contrairement aux minéraux, qui se conservent relativement mieux. »

À quel stade le projet en est-il aujourd'hui ?

« Le projet de construction du bâtiment est au stade final, les dernières finitions y sont apportées. Toutefois, le centre ne sera opérationnel qu'après l'installation des nouveaux rayonnages et le reconditionnement des artefacts. Un important chantier des collections devra alors être mis en œuvre. La date d'ouverture est envisagée pour le premier semestre 2027. »

Le centre sera-t-il ouvert au public ou réservé aux professionnels ?

« Le centre ne sera pas ouvert au public. Il est plutôt réservé aux archéologues ou à toute personne formée aux métiers du patrimoine. Mais des visites ponctuelles lors de journées portes ouvertes pourront être organisées, notamment lors des Journées du patrimoine ou des Journées de l'archéologie. » ♦